



**ANIP** AGENCE NATIONALE  
D'IDENTIFICATION DES  
PERSONNES

PRÉSIDENTIE DE LA RÉPUBLIQUE



Palais de la Marina  
01BP2028  
Cotonou-Bénin

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

**Nom de l'Autorité contractante :** Agence Nationale d'Identification des Personnes.

**Objet :** Recrutement d'un prestataire pour la mise en place du système de gestion sécurité du système d'identification Nationale au profit de l'ANIP (relance)

**Référence SIGMAP :** S\_DG\_104426

**Avis n°** ~~741~~ /PR/ANIP/DG/PRMP/SP-PRMP du 22/09/2025.

1. Cet avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes publié sur le portail web des marchés publics du Bénin révisé le 29 Juillet 2025

2. L'Agence Nationale d'Identification des Personnes a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget national, afin de financer son programme d'administration et gestion du registre national des personnes physiques, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de recrutement d'un prestataire pour la mise en place du système de gestion sécurité du système d'identification nationale au profit de l'ANIP.

3. L'Agence Nationale d'Identification des Personnes sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour acquérir et mettre en œuvre une ou plusieurs solutions de sécurité permettant de couvrir les domaines suivants : Gestion des accès privilégiés (PAM), supervision applicatifs et infrastructures IT et Gestion des événements de sécurité (SIEM). Le soumissionnaire peut proposer :

- Une solution unique intégrée couvrant l'ensemble des fonctionnalités ou ;
- Un portefeuille des solutions interopérables, intégrées et offrant une expérience unifiée en matière de supervision et de reporting.

Les solutions doivent être des produits matures, customisables et reconnues sur le marché.

La présente mission vise à mettre en place un système de gestion de sécurité pour surveiller, analyser, gérer en temps réel les événements de sécurité informatique et le contrôle d'accès au système d'identification national, au fichier national d'état civil et au le registre électoral gérés par l'ANIP.

De manière spécifique il s'agit de recruter un prestataire pour :

- Assurer la protection des données biométriques et personnelles des citoyens contre toute compromission ;
- Assurer une gestion efficace et sécurisée des utilisateurs, contrôle d'accès et de privilèges aux systèmes d'identification, de l'état civil, le registre électoral de l'ANIP ;

- Assurer la gestion des incidents de sécurité des systèmes, réseaux, et applications métier du système national d'identification, de l'état civil et le registre électoral ;
- Assurer la traçabilité complète et la transparence des activités liées aux services d'identification, de l'état civil et le registre électoral fournis par ANIP pour répondre aux exigences d'audit.
- Assurer un environnement permettant d'avoir une vue globale de l'état de sécurité des systèmes d'information de l'ANIP en temps réel ;
- Mettre en place un système de supervision proactive des systèmes National d'identification, de l'état civil, le registre électoral l'infrastructure IT (réseaux, serveurs et les applications métiers et autres systèmes d'information) gérés par l'ANIP ;
- Assurer une coordination et une collaboration efficaces entre les équipes de la DSI, le RSSI et les responsables des services métiers de l'ANIP.

Les prestations à fournir sont en lot unique.

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes; Email : prmpnanip@presidence.bj et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, sis à Agblangandan, Sèmè-Kpodji villa Cen-Sad maison blanche non loin du Conseil National de l'Education (CNE) tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 et de 14 heures à 17 heures 30 (heure locale). Seuls les candidats ayant retiré le dossier d'appel d'offres à l'adresse ci-dessus indiquée et inscrits sur la liste de retrait dudit dossier sont autorisés à soumettre leur offre.

6. Le délai d'exécution est de six (06) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

a) **Pour les anciennes entreprises :**

**Exigences techniques et expériences**

être une entreprise spécialisée dans le domaine des systèmes d'information justifié par l'inscription sur le registre de commerce et de crédit mobilier ou les statuts ;

- avoir réalisé au cours des cinq dernières années au moins deux marchés de sécurité informatiques d'un montant minimum hors TVA de 160 795 339 F CFA chacun déjà exécutés justifiés par des copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution, de service fait assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique,

**BON A LANCER**  
**CGMP/PR**

8

sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé;

- disposer d'un personnel tel que décrit dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification.

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

#### **Exigences financières**

- Avoir une capacité financière justifiée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à l'exception des institutions de microfinances de montant minimum hors TVA de 76 569 209 FCFA ;

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen au cours des trois dernières années (2022 ; 2023 ; 2024) justifié par les états financiers certifiés avec la mention DGI dans les formes prescrites par l'annexe A, au moins égal à 229 707 627 FCFA HT.

#### **b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

##### **Exigences techniques et expériences**

— être une entreprise spécialisée dans le domaine des systèmes d'information justifié par l'inscription sur le registre de commerce et de crédit mobilier ou les statuts ;

- Fournir en lieu et place des preuves d'exécution, les pièces relatives aux expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique tel que décrit dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;

NB : L'autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

##### **Exigences financières**

- Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence dans les formes prescrites par l'annexe A ;

- Avoir une capacité financière justifiée par une attestation d'une banque ou d'une institution financière agréée ou ayant un correspondant au Bénin à l'exception des institutions de microfinances de montant minimum de 76 569 209 HTVA ;

- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels délivrée par une institution reconnue par l'Etat à hauteur d'un montant minimum TTC de 264 163 771 FCFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

**BON A LANCER**  
**CCMP/PR**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 25/09/2025 de 8 heures 30 à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (heure de Cotonou). Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Nationale d'Identification des Personnes sis à Agblangandan, Sème-Kpodji villa Cen-Sad Maison Blanche non loin du Conseil National de l'Education (CNE) ou par mail à l'adresse [prmpanip@presidence.bj](mailto:prmpanip@presidence.bj). Ce dossier peut aussi être remis aux candidats en version électronique sous le format PDF ou envoyé par voie électronique, à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier, sous réserve des dispositions relatives à la dématérialisation.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

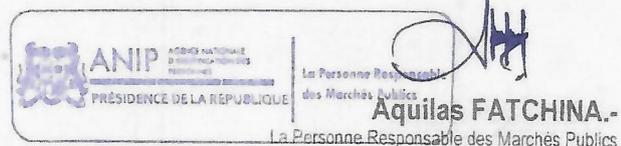
9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics, sis à la Direction Générale, Kouhounou en face du Stade GMK, tous les jours ouvrables de 08H30 à 12H30 et de 14H00 à 17H 30 (heure de Cotonou) ; Email : [prmpanip@presidence.bj](mailto:prmpanip@presidence.bj) au plus tard le 17/10/2025 à 10 h 00 (heure de Cotonou). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics, sis à la Direction Générale, Kouhounou en face du Stade GMK à 10 h 30 le 17/10/2025 (heure de Cotonou).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille soixante-seize (2 297 076) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 90 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou le ...../...../2025



<sup>1</sup> Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : [www.arpmp.bj](http://www.arpmp.bj)